



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 26 mars 2019

Epidémie de dengue à La Réunion : La circulation du virus se poursuit à un niveau soutenu

La circulation du virus de la dengue se poursuit à un niveau soutenu : **du 11 au 17 mars 2019, 682 cas de dengue ont été confirmés**. Depuis le début de l'année, 153 passages aux urgences ont été enregistrés et 80 patients ont été hospitalisés. De plus, 5 décès ont été notifiés depuis le début de l'année 2019, dont **2 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue**.

Situation épidémiologique au 26 mars 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 11 au 17 mars 2019, **682 cas de dengue** ont été confirmés.

Les foyers les plus actifs sont situés à :

- La Rivière Saint-Louis
- Saint-Louis
- Saint-Pierre
- L'Etang-Salé
- Ravine des Cabris

De nouvelles zones de transmission ont été identifiées : Petite-Ile, Saint-Leu, Entre-Deux, Saint-Paul Bois de Nèfles, Le Port.

Au total, depuis le début de l'épidémie en 2018, on enregistre :

- **9 924 cas autochtones** (dont **3 048 cas** depuis le 1^{er} janvier 2019)
- **268 hospitalisations pour dengue** (dont **112 hospitalisations** depuis le 1^{er} janvier 2019)
- **897 passages aux urgences** (dont **211 passages** depuis le 1^{er} janvier 2019)
- **Plus de 35 000 cas cliniquement évocateurs** sont estimés (dont plus de 8 000 depuis le 1^{er} janvier 2019)
- **11 décès** dont **5 ont été considérés après investigation comme directement liés à la dengue depuis le début de l'épidémie en 2018**. Depuis le début de l'année 2019, 5 décès ont été notifiés, dont **2 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue**.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



La lutte contre la dengue est l'affaire de tous !

Afin de limiter l'extension de la dengue dans l'île, la participation active des réunionnais dans la mise en œuvre des gestes de prévention est essentielle :

1. **Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes,**
2. **Se protéger des piqûres de moustiques à l'aide de répulsifs,**
3. **Éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau (gîtes larvaires) autour de chez soi**

Des ambassadeurs réunionnais se mobilisent, aux côtés des autorités sanitaires, pour relayer les messages de prévention auprès de la population, dans le cadre de la campagne de communication « *La dengue, STOP aux idées reçues* ». Parmi eux, cette semaine :



MC BOX

>> [Voir la vidéo publiée sur Facebook](#)



Madame AUDE

>> Rendez-vous **mercredi 27 mars à 17h**, pour une émission consacrée aux idées reçues, sur Radio Freedom.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

